

# COALITION

pour le contrôle des armes / for Gun Control

[www.controledesarmes.ca](http://www.controledesarmes.ca)

## Les fusillades impliquant des policiers au Canada

### Décès de policiers par arme à feu

La plupart des policiers tués par arme à feu alors qu'ils étaient en fonction l'ont été par carabine ou fusil de chasse (arme d'épaule).

Nom	Date	Employeur	Type d'arme utilisée	Province
Directeur de police J.G.E. Denis Nadeau	28/4/1995	Police de Sainte-Marie-de-Beauce	Arme d'épaule	Québec
Odette Pinard	27/11/1995	CUM	Indéterminé	Québec
André Lalonde	29/4/1996	CUM	Indéterminé	Québec
Derek C. Burkholder	14/6/1996	GRC, Lunenburg	Arme d'épaule	N-É
Thomas P. Coffin	31/5/1997	Police provinciale de l'Ontario	Arme de poing	Ontario
Jurgen S. Seewald	3/05/2001	GRC	Arme d'épaule	Nunavut
Dennis D. Strongquill	21/12/2001	GRC	Arme d'épaule	Manitoba
Benoit L'Écuyer	28/2/2002	SPVM	Arme de poing	Québec
James W. G. Galloway	28/2/2004	GRC	Arme d'épaule	Alberta
Peter Christopher Schiemann	03/03/2005	GRC	Arme d'épaule	Alberta
Lionide (Leo) Nicholas Johnston	03/03/2005	GRC	Arme d'épaule	Alberta
Anthony Fitzgerald Orion Gordon	03/03/2005	GRC	Arme d'épaule	Alberta
Brock Warren Myrol	03/03/2005	GRC	Arme d'épaule	Alberta
Valerie Gignac	14/12/2005	Laval	Arme d'épaule	Québec
John Charles Atkinson	05/05/2006	Windsor	Arme de poing	Ontario
Robin Cameron	16/07/2006	GRC	Arme d'épaule	Sask
Marc Bourdages	16/07/2006	GRC	Arme d'épaule	Sask
Daniel Tessier	02/03/2007	Laval	Arme de poing	Québec
Christopher John Worden	07/10/2007	GRC	Arme de poing	T-N-O
Douglas Scott	05/11/2007	GRC	Arme d'épaule	Nunavut
Vu Pham	08/03/2010	Police provinciale de l'Ontario	Arme d'épaule	Ontario

### L'appui des policiers pour le contrôle des armes

L'Association canadienne des chefs de police, l'Association canadienne des policiers, et la Canadian Association of Police Boards, de pair avec les experts en santé et en sécurité publique à travers le pays, ont réitéré leur appui envers la loi actuelle sur le contrôle des armes à feu.

- Le registre canadien des armes à feu est consulté par les policiers en moyenne 11,085 fois par jour. Il a contribué aux efforts visant à prendre des mesures préventives et a aidé les forces policières dans plusieurs enquêtes.
- Le registre a permis aux policiers de prendre des actions préventives pour retirer des armes d'entre les mains de personnes dangereuses, notamment dans le cas d'un émule potentiel du tueur du Collège Dawson peu après la tragédie.
- Plusieurs crimes ont été résolus grâce à la Loi canadienne sur les armes à feu. Par exemple, le registre des armes à feu a permis à la GRC d'identifier deux hommes qui ont ensuite été trouvés coupables de complicité dans les meurtres de 4 officiers de la GRC à Mayerthorpe (AB), en partie car une carabine enregistrée avait été laissée sur la scène du crime.<sup>1</sup>

## **Le contrôle des armes pour plus de sécurité pour les policiers**

- À travers le Canada, lorsque des policiers répondent à des appels, ils sont en mesure de vérifier la présence d'armes. Marty Cheliak, directeur général du programme canadien des armes à feu de la GRC a dit que le registre était un outil essentiel « *particulièrement dans le nord du pays, où les policiers doivent couvrir de grands espaces avec des ressources limitées (traduction libre).* »<sup>2</sup>
- Les données sur les crimes avec armes à feu dans les centres urbains révèlent qu'une proportion significative de ces crimes sont commis avec des armes sans restriction, comme des carabines ou des fusils de chasse. Il est aussi évident que les armes d'épaule transformées ou à canon tronçonné ont préalablement été des armes à feu sans restriction.
- Bien que les armes de poing constituent la majorité des armes utilisées lors d'homicides, en partie compte tenu de la baisse des meurtres commis avec des armes d'épaule, les criminels continuent d'accumuler les fusils et les carabines.
- Dans les petites villes telles que celles de Surrey, de la région de York et d'Ottawa, deux fois plus d'armes d'épaule que d'armes de poing sont récupérées sur les scènes de crime.
- Les carabines et les fusils de chasse sont les armes à feu les plus utilisées dans les cas de violence conjugale, de suicides et d'homicides d'agents de police, particulièrement en région rurale.
- À travers le Canada, la majorité des armes récupérées ou saisies par les policiers sont des armes d'épaule sans restriction. La GRC rapporte que dans les Prairies, dans les provinces de l'Atlantique et dans les territoires du nord, les armes d'épaule sont les armes de prédilection des criminels. Au Québec, elles sont les armes les plus fréquemment saisies et en Ontario, elles sont souvent retrouvées avec des armes de poing. En Saskatchewan et au Manitoba, des armes d'épaule à canon scié sont souvent utilisées lors de crimes.<sup>3</sup>

## **Le contrôle des armes pour plus de sécurité publique**

- Les faits démontrent que les contrôles sur les armes à feu aident à la réduction des décès et blessures par armes à feu, des accidents, des suicides et de la violence.
- Quand les contrôles sur les carabines et fusils de chasse ont été renforcés en 1991, 1441 Canadiens étaient annuellement tués par arme à feu. En 2005, ce chiffre avait chuté à 818.
- Les meurtres commis avec carabines et fusils de chasse ont diminué de façon significative, passant de 107 en 1991 à 32 en 2008, notamment grâce au contrôle sur les armes à feu.
- Le nombre de femmes tuées par arme à feu est pour sa part passé de 85 en 1991 à 32 en 2005. Par contre, le nombre de femmes tuées sans arme à feu n'a que très peu diminué lors de cette même période.
- Le taux d'homicides par arme de poings s'est maintenu de façon constante au cours de la dernière décennie car plusieurs de ces armes sont entrées sur le marché canadien de manière illégale.

## **La Loi menacée**

Le projet de loi d'initiative parlementaire C-391, qui propose d'abroger l'enregistrement obligatoire des carabines et fusils de chasse, a passé l'étape de la deuxième lecture à la Chambre des Communes le 4 novembre 2009. Des députés néo-démocrates, libéraux et indépendants ont voté de pair avec les conservateurs. Le projet de loi C-391 est maintenant devant le Comité permanent de la sécurité publique et nationale. L'obligation d'enregistrer son arme à feu est une procédure qu'on ne fait qu'une seule fois et qui consiste à remplir un formulaire.

- Le processus de sélection et l'émission de permis réduisent les risques que des personnes dangereuses aient accès à des armes; l'enregistrement est essentiel pour faire respecter les dispositions liées aux permis.
- L'enregistrement de toutes les armes à feu responsabilise les propriétaires d'armes et réduit simultanément le risque que des armes légalement enregistrées soient détournées vers des propriétaires sans permis.
- L'enregistrement de toutes les armes à feu permet aux policiers de prendre des actions préventives pour retirer des armes d'entre les mains de personnes dangereuses et de faire respecter les ordonnances d'interdiction.
- Le registre des armes aide les policiers dans leurs enquêtes, entre autre lors de celle sur les meurtres de 4 officiers de la GRC à Mayerthorpe (AB).
- Toutes les armes à feu illégales sont d'abord des armes légales. Le contrôle des armes légales est essentiel pour prévenir leur détournement et ainsi assécher l'offre illégale.

---

<sup>1</sup> GRC, « Mayerthorpe Criminal Proceedings: Sentencing, » 30 janvier 2009. <http://www.GRC-grc.gc.ca/news-nouvelles/2009/2009-01-30-mayerthorpe-eng.htm>

<sup>2</sup> Elizabeth McMillian, « Unregistered guns part of life in NWT, »Northern News Service, 5 octobre 2009.

<sup>3</sup> GRC. Current Trends in Firearms Trafficking and Smuggling in Canada. 23 novembre 2007. <http://www.GRC-grc.gc.ca/ci-rc/reports-rapports/traf/traf-eng.pdf>